



Jardins, espaces végétalisés et infrastructures

N°05
20/07/2018



Animateur filière

Alexandra LABACHE
FREDON Aquitaine

a.labache@fredon-aquitaine.org

Animateur filière délégué

Anna LABARRE
FREDON Limousin

anna.labarre@fredon-limousin.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
JEVI - N°5
du 20/07/2018 »*



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Les acteurs de la filière réalisent des observations pour enrichir les informations des Bulletins de santé du végétal (BSV). Afin de compléter ces informations, vous pouvez nous contacter pour nous signaler maladies et ravageurs.

Que vous soyez particuliers, professionnels ou collectivités : n'hésitez pas à rejoindre notre réseau !

Vos observations permettront d'alimenter les BSV et de les rendre plus pertinents et représentatifs.

Ce qu'il faut retenir

Maladies

- **Oïdium** : stagnation des symptômes sur chêne. Observation de symptômes sur platane.

Ravageurs

- **Capricorne asiatique des agrumes** : un foyer découvert sur la commune de Royan (17) début juillet. Voir plaquette d'information en fin de BSV.
- **Pyrale du buis** : apparition des chenilles et de dégâts. Risque fort et actuel.
- **Mineuse du marronnier** : deuxième pic de vol dépassé. Mines très présentes et premières chutes de feuilles en Gironde.
- **Cynips du châtaignier** : éclosion des adultes imminente.
- **Tigre du platane** : adultes et larves sous les feuilles. Population peu importante.
- **Processionnaire du pin** : les captures continuent.
- **Bombyx disparate** : plusieurs observations dans le sud-Aquitaine. Risque Actuel.
- **Papillon palmivore** : vol des adultes en cours. Nombreuses observations avec des effectifs importants.
- **Punaise réticulée du chêne** : un individu capturé à Pau.

Plantes exotiques envahissantes

Le cas des plantes aquatiques

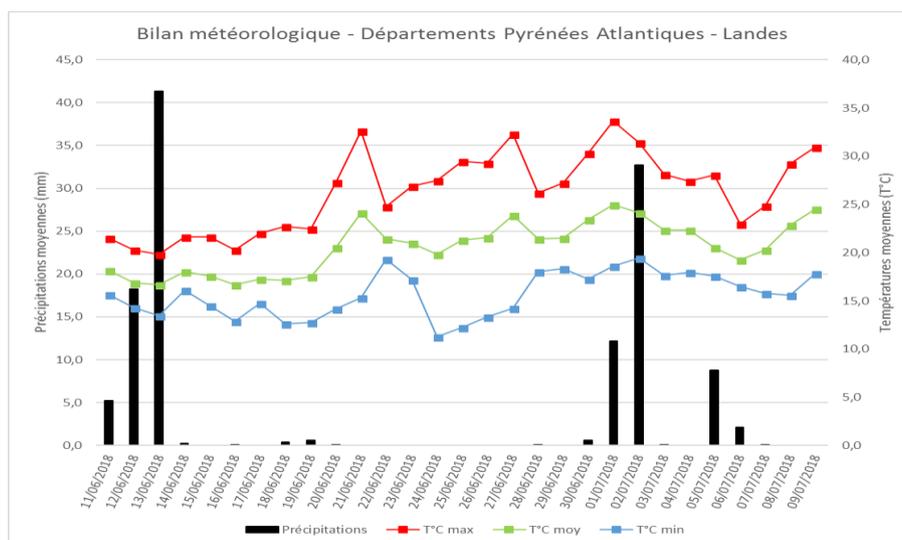
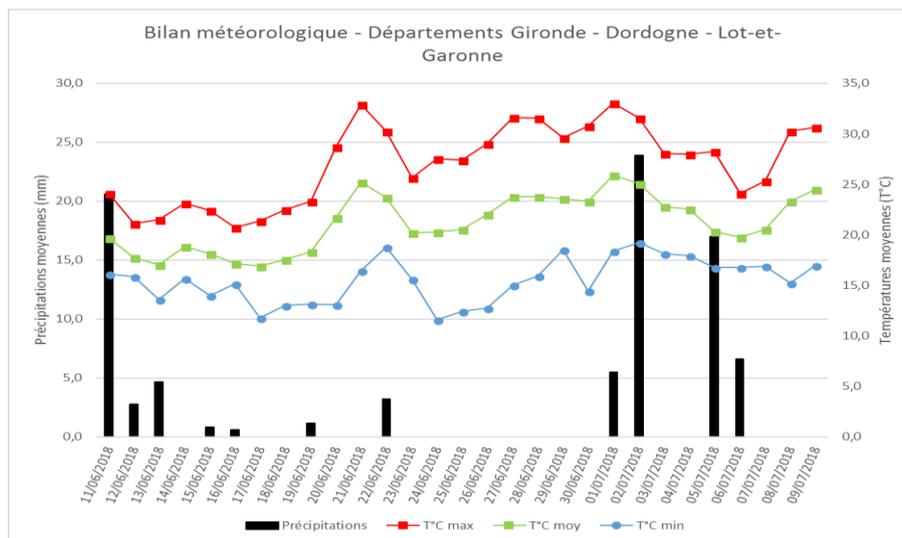
- **La Jussie à grandes fleurs**
- **La Myriophylle du Brésil**
- **Le Grand Lagarosiphon**

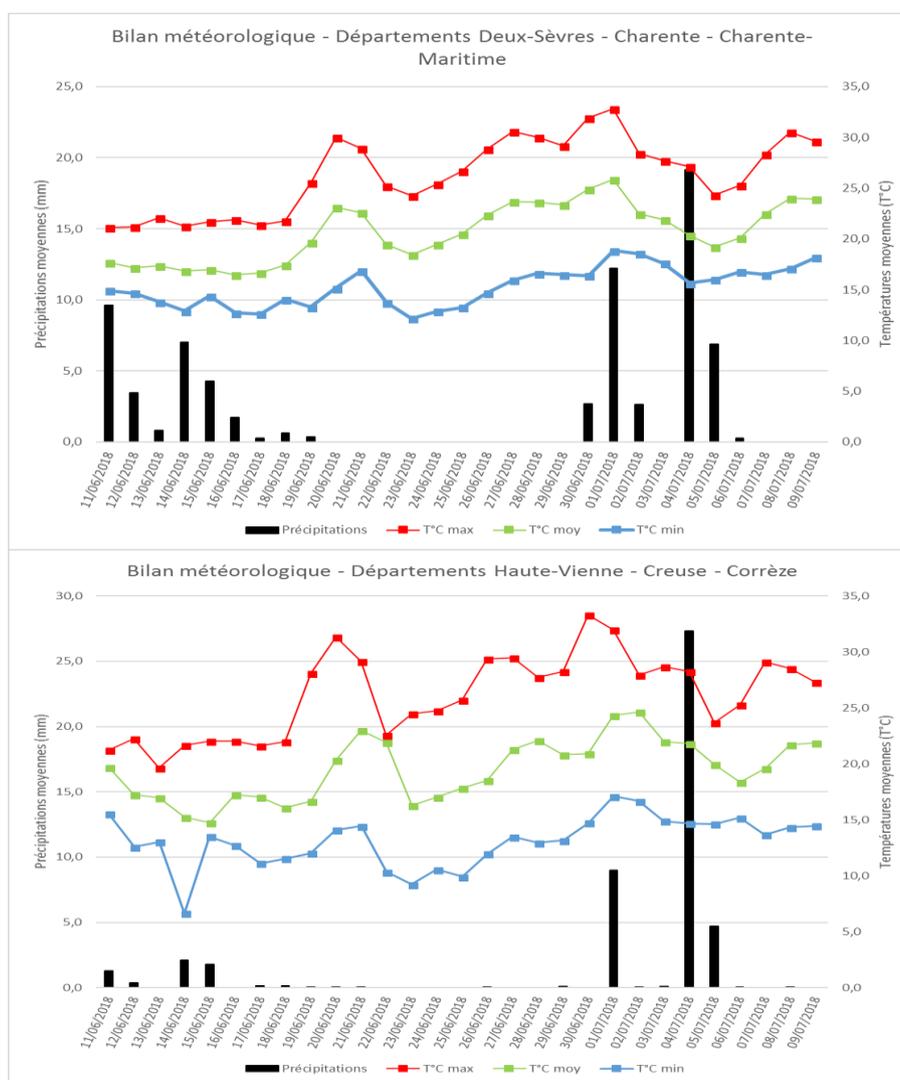
Bilan climatique

Sur l'ensemble du pays, au cours du mois de juin, les températures sont restées supérieures aux normales.

Les débuts du mois de juin et de juillet ont été marqués par des passages pluvio-orageux très actifs parfois accompagnés de fortes pluies et de grêles, provoquant localement des inondations.

Sur la moitié Ouest du pays, les précipitations ont été excédentaires avec des cumuls atteignant souvent 2 à 3 fois la normale.





Le bilan climatique a été réalisé avec les stations suivantes :

- Départements Gironde, Dordogne et Lot-et-Garonne, stations de Bordeaux Parc floral, Bergerac, Duras ;
- Départements Pyrénées-Atlantiques et Landes, stations de Labouheyre et Orthez ;
- Départements des Deux-Sèvres, Charente et Charente-Maritime, stations de Chadénac, Mansle, Le Tatre, Gimeux, Hiersac et Secondigny ;
- Départements Haute-Vienne, Creuse et Corrèze, stations de Bousac, Dun le Palestel, Magnac Laval, Coussac-Bonneval, Verneuil sur Vienne (Les Vaseix), Objat, Lubersac et Tulle.

Maladies

• Oïdium sur chêne et sur platane

Le champignon hiverne principalement entre les écailles des bourgeons et plus rarement dans les feuilles tombées au sol. A la fin du printemps, un feutrage blanc apparaît sur les deux faces des feuilles. Les périodes estivales sèches accentuées par des pluies sont favorables au développement du champignon. Les gelées tardives favorisent également l'action de l'oïdium.

Rappel des symptômes :

- Sur les feuilles (les deux faces) des arbres : présence d'un feutrage blanc caractéristique ;
- Dessèchement/brunissement des feuilles, puis chute prématurée ;
- Plus rarement (automne), présence de petites ponctuations globuleuses noires sur les feuilles à terre.

Le champignon occasionne un dessèchement plus ou moins rapide des feuilles et plus particulièrement des pousses qui apparaissent à partir de juin. L'oïdium peut provoquer d'importants affaiblissements sur les jeunes sujets.

Evaluation du risque : le mois de juin a encore été marqué par des alternances entre périodes chaudes et épisodes orageux. Ce contexte favorise le développement du champignon. Cependant, la présence d'oïdium sur chêne semble stagner tandis que des symptômes d'oïdium sur platane ont été observés notamment sur les villes proches des côtes dans les Landes et la Gironde (Biscarosse, Blaye...).

Mesures prophylactiques : éliminez les organes atteints



Oïdium sur feuille de platane

(Crédit photo : A. LABACHE – FREDON Aquitaine)

Ravageurs

- **Capricorne asiatique des agrumes *Anoplophora chinensis***

Suite à la découverte d'un foyer de capricorne asiatique des agrumes sur la commune de Royan (17) début juillet, il est appelé à la plus grande vigilance et à la surveillance des espèces végétales spécifiées dans ce secteur.

Le capricorne asiatique des agrumes occasionne des dégâts très importants sur les arbres et arbustes à bois tendre comme les érables, les citrus, les platanes, les peupliers, les saules, bouleaux et marronniers.

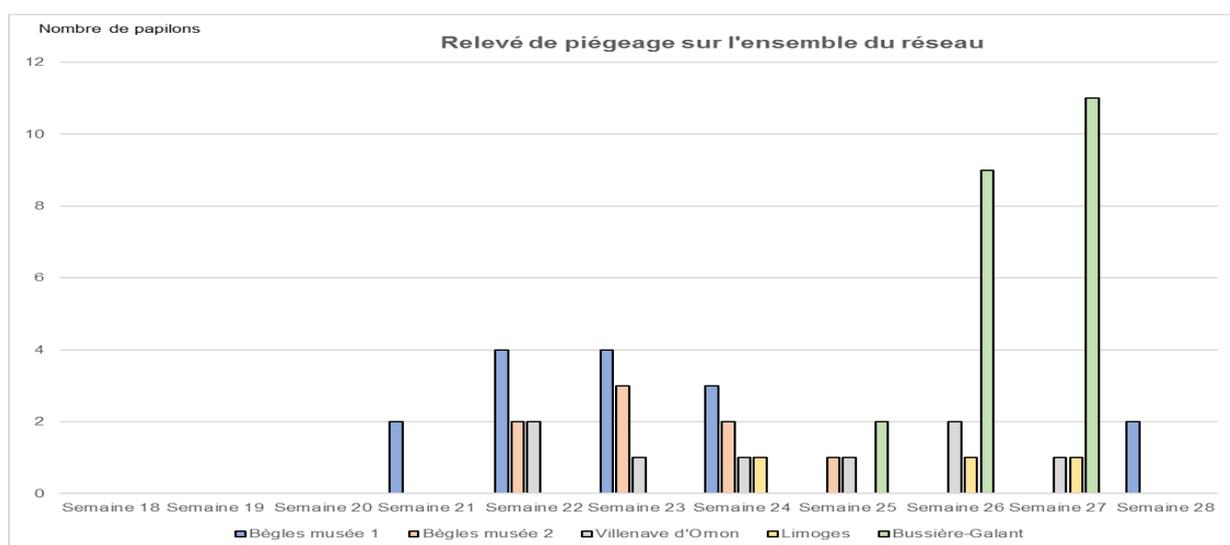
Nous vous invitons, en fin de BSV, à prendre connaissance de la plaquette d'information du ministère de l'agriculture, que vous pouvez également télécharger à l'adresse suivante :

<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Capricorne-asiatique-signalements>

Tout signalement est à effectuer à l'adresse :

sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr

- **Pyrale du buis *Cydalima perspectalis***



Les pièges installés par la FREDON Aquitaine continuent de piéger quelques individus. Cependant les effectifs sont très faibles. Deux observateurs ont fait remonter la présence de chenilles ainsi que de papillons mais n'ont pas de résultat de piégeage.

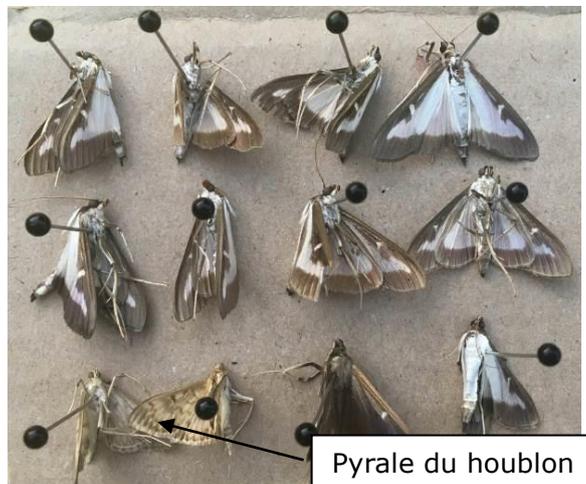


Dégâts de chenilles de Pyrale du buis sur feuilles (gauche) et chenille (droite)
(Crédit photo : D. Fourré)



Buis défoliés suite à l'attaque de mars/avril
(Crédit photo : A. Labarre – FREDON Limousin)

Ainsi, dans la Vienne (86), une attaque de chenilles a été observée depuis le 9 juillet ainsi que deux papillons volant autour des buis. Mais il n'y a pas eu de d'imagos piégés. Une visite, plus tardive, a confirmé une forte attaque de nombreuses chenilles de 6 à 10 mm et jusqu'à 2,5 cm pour certaines. Plusieurs stades larvaires sont observés simultanément. Certains observateurs ont demandé la vérification de la spécificité des phéromones utilisées pour la pyrale du buis (des pyrales du houblon ont été piégées). Mais cela s'explique par le fait que les deux espèces ont des phéromones sexuelles très proches. La phéromone de la pyrale du houblon peut se former en traces lorsque la phéromone de la pyrale du buis s'évapore au contact des UV et de l'air.



Papillons piégés, Pyrales du buis et Pyrales du houblon
(Crédit photo : Y. DUFLOT)

Un nombre important de Pyrales du buis a été observé en Haute-Vienne (87), Creuse (23), Corrèze (19), Dordogne (24), Vienne (86)... La présence des chenilles est importante et les défoliations sont en cours.

Evaluation du risque : Risque actuellement fort. Les chenilles sont en développement.

Mesures prophylactiques :

- Avant d'acheter ou de planter des buis, bien vérifier qu'ils sont sains.
- Les rameaux et les feuilles infestées, repérées de manière précoce, peuvent être coupés et broyés finement ou incinérés en conteneur fermé. Retirer les feuilles mortes et les débris accumulés autour du buis et les éliminer par la même méthode. Ne pas les composter (risque de propagation).
- Si l'infestation est limitée, il est possible de retirer les chenilles manuellement et/ou d'utiliser un jet d'eau sous pression puis ramasser et détruire les chenilles.

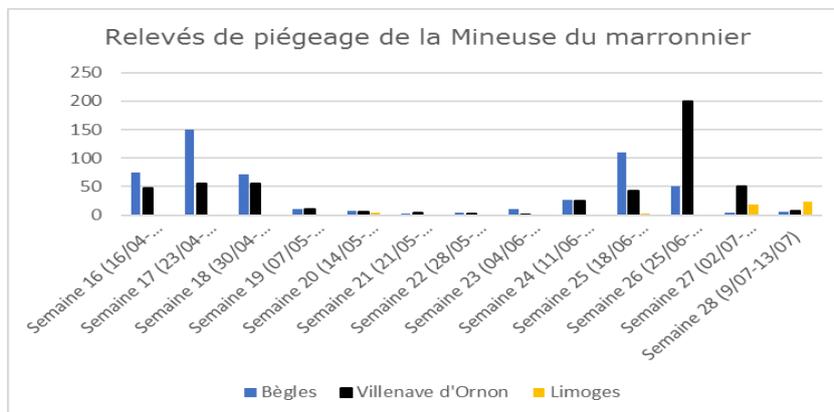
Il existe des produits de biocontrôle adaptés. La liste des produits de biocontrôle est disponible via le lien suivant :

<http://www.ecophytopic.fr/tr/r%C3%A9glementation/mise-sur-le-march%C3%A9-des-produits/liste-des-produits-de-biocontr%C3%B4le-note-de-service>

- **Mineuse du marronnier *Cameraria ohridella***

Pour les départements du Sud-Nouvelle-Aquitaine (Gironde) ainsi que pour la commune de Limoges (87), **un nouveau pic de vol a été dépassé**. Ce dernier a eu lieu entre les semaines 25 et 26.

Les mines renfermant les larves de mineuses sont toujours très présentes sur les feuilles des marronniers en Gironde (33). Cela a déjà entraîné la chute prématurée des feuilles. A l'Est des Pyrénées-Atlantiques, les mines sont bien visibles mais les marronniers semblent moins touchés que dans le département de la Gironde (33).



Evaluation du risque : le niveau d'infestation entraîne déjà la chute prématurée des feuilles. Le risque est fort.

Mesures prophylactiques : la méthode la moins coûteuse pour diminuer les populations est le ramassage et l'élimination des feuilles tombées au sol (avant l'émergence des papillons). Un ramassage minutieux des feuilles sous l'arbre, ainsi que dans les zones à proximité des marronniers, permet d'éliminer l'insecte qui hiverne dans ces dernières. Cela pourra limiter les dégâts la saison suivante.



Chute prématurée des feuilles de marronnier (gauche) et mines sur feuilles de marronnier (droite)
(Crédit photo : A. LABACHE – FREDON Aquitaine)

- **Cynips du châtaignier *Dryocosmus kuriphilus***



Galle de cynips sur feuille de châtaignier
(Crédit photo : Y. DUFLOT)

Période de risque : Les adultes émergent des galles de début juin à fin-juillet.

Evaluation du risque : l'émergence des adultes est en cours. Les arbres fortement touchés peuvent être très affaiblis.

Mesures prophylactiques : dans le cas de la découverte de quelques galles, en début d'infestation et seulement si elles sont encore fermées (absence de trous de sortie des adultes), il est possible de limiter l'attaque en les détruisant. Retirez les organes végétaux porteurs de galles et brûlez-les. La fenêtre de temps pour agir est réduite : depuis l'apparition des galles jusqu'à fin mai. Pour lutter contre ce ravageur, il existe également des plans de lâchers de *Torymus sinensis*, prédateurs du *Cynips*. **La mesure décrite précédemment n'est valable que dans les zones où la présence de *Torymus* n'est pas avérée. Dans les zones où *Torymus* s'est installé, les galles ne doivent pas être détruites** afin de ne pas mettre en danger leur population.

- **Tigre du platane *Corythucha ciliata***

Les tigres et les larves sont visibles sous les feuilles. Depuis le dernier BSV, les tigres adultes de deuxième génération sont apparus. Mais la population de tigre semble peu importante.

Evaluation du risque : en cas de fortes populations, la production de miellat qu'engendrent les tigres peut représenter une nuisance pour les usagers. Le risque est pour le moment faible.



Tigre du platane sous feuille et exuvies de tigres du platane
(Crédit photo : A. LABACHE - FREDON Aquitaine)

- **Processionnaire du pin**

	VO	Le passage d'Agen	Saint-Paul-les-Dax	Limoges
Semaine 22	0	0	3	0
Semaine 23	0	0	4	0
Semaine 24	0	0	1	0
Semaine 25	0	0	1	2
Semaine 26	1	0	0	9
Semaine 27	Piège disparu	Pas de données	0	11
Semaine 28	14		0	0

Les captures d'adultes se poursuivent.

Les adultes vont se reproduire et les femelles vont pondre leurs œufs, en manchon, sur les aiguilles de pin. Les larves passent par 5 stades larvaires et vivent dans des nids au sommet des arbres. Elles consomment les aiguilles des pins. C'est à partir du 3^{ème} stade larvaire que les larves deviennent urticantes et posent un problème sanitaire pour l'Homme et les animaux.

Evaluation du risque : les adultes sont en phase de reproduction. Il n'y a pas de risque pour le moment.

- **Papillon palmivore *Paysandia archon***

Les premiers signalements en ce qui concerne les vols de papillons palmivore sont arrivés. Ces derniers sont nombreux dans le Sud-Nouvelle-Aquitaine. Un effectif assez important de papillons a été signalé depuis le dernier BSV.

Les signalements sont répartis de la manière suivante :

- 3 signalements en Gironde dont un effectif très important sur la commune de Pessac ;
- 2 signalements dans les Landes où des chrysalides ont été trouvées et 21 papillons tués.

Description du papillon :

- Envergure pouvant atteindre 11 cm ;
- Ailes antérieures vert olive ;
- Ailes postérieures vivement colorées de taches blanches et noires sur fond rouge-orange.



Adulte de papillon palmivore
(Crédit photo : A. LABACHE – FREDON Aquitaine)

Rappel des symptômes :

- Perforations des palmes ;
- Présence de sciure en bas du palmier ;
- Reste d'exuvie accrochée au stipe.

Période de risque : La période de vol des adultes s'étale de mai à septembre et le vol actif s'observe généralement entre 11h et 15 h.

Tout palmier suspect doit être signalé à la DRAAF Nouvelle Aquitaine (sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr) et/ou à la FREDON Aquitaine (a.labache@fredon-aquitaine.org).

Evaluation du risque : Le vol des adultes est en cours. Surveillez vos palmiers : la présence d'exuvies ou d'adultes confirmeront une infestation. La gestion du risque s'envisage au début du développement des chenilles (mois de septembre-octobre).

- **Le Bombyx disparate *Limantria dispar***

Des chenilles de Bombyx disparate ont été observées notamment en Gironde et dans les Landes. Une colonie avec un effectif conséquent a été signalée sur une commune de Gironde, chez un particulier.



Chenille de Bombyx disparate sous écorce de platanes
(Crédit photo : A. Labache – FREDON Aquitaine)

	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aoû	Sep	Oct	Nov	Dec
Ponte												
Larves												
Adultes												

Cycle de développement du Bombyx disparate
(Source : ephytia.inra.fr)

Critères de reconnaissance du Bombyx disparate : Chenilles de 5 à 7 cm au dernier stade, velue, portant sur le dos 5 paires de verrues bleues et 6 paires de verrues rouges.

Dégâts et symptômes d'infestation :

- Les chenilles gâchent les limbes. Des débris de feuilles sont présents au pied des arbres. Cela peut aboutir à la défoliation totale de l'arbre au cours du printemps.
- Les dégâts peuvent se poursuivre relativement tard. Ils donnent un aspect hivernal aux arbres défeuillés jusqu'au mois de juillet. Les tiges suffisamment vigoureuses pour réagir peuvent cependant reformer de nouvelles feuilles.
- Les chenilles présentent une préférence pour les chênes mais sont très polyphages.

Evaluation du risque : les adultes émergent en général en juillet et août. Mais des chenilles de Bombyx disparate sont encore observées. Le risque est donc actuel.

- **Punaise réticulée du chêne *Corytucha arcuata***



Punaise réticulée du chêne

(Crédit photo : S. Désiré – FDGDON Pyrénées-Atlantiques)

La punaise réticulée du chêne est originaire de l'ouest de l'Amérique. Elle est reconnaissable par l'aspect réticulé de son thorax et de ses élytres. L'adulte mesure environ 3,5 mm et vit sur la face inférieure des feuilles

Elle a été découverte pour la première fois en France dans la région de Toulouse sur différents chênes.

Une de ces punaises a été capturée par hasard à Pau le 18/04/2018. Le laboratoire de santé des végétaux (LSV) de Montpellier a confirmé l'identification de cette punaise.

Éléments de biologie : la punaise réticulée passe l'hiver au stade adulte sous l'écorce des troncs et migre vers les feuilles, au printemps, dès qu'elles apparaissent. Les adultes se nourrissent pendant un mois. Vers la mi-mai les femelles pondent les œufs sous les feuilles. Ils éclosent après quelques jours et les larves restent grégaires jusqu'au stade adulte. La première génération d'adultes émerge fin juin.

Symptôme de la présence de punaise réticulée du chêne :

- Nécroses visibles sur la face supérieure des feuilles sous la forme de taches orangées à brunes ;
- La conjonction de ces taches sur la face supérieure et de la présence des insectes ou de leurs traces sur la face inférieure sont des éléments de diagnostic
- En cas de pullulation, le jaunissement généralisé des feuilles et leur chute prématurée peuvent être visibles ainsi que des dessèchements de rameaux.

Evaluation du risque : les dégâts liés à la présence de punaise réticulée du chêne restent pour l'instant minimes et n'entraînent en général que des désagréments esthétiques. Le risque est faible.

Plantes exotiques envahissantes

Certaines plantes exotiques envahissantes sont aquatiques. Les trois plantes présentées ici sont des espèces considérées comme prioritaires menaçant la conservation des habitats et de la biodiversité.

- **La Jussie à grandes fleurs**

La Jussie à grandes fleurs (*Ludwigia grandiflora* ssp *Hexapetala*), originaire d'Amérique du Sud, se trouve dans les eaux stagnantes, les zones humides ou les fossés. Ses racines sont ancrées dans le substrat, et les racines aérifères servent à la flottaison. Elle gêne l'écoulement des eaux, et accélère ainsi le comblement des milieux.

La Jussie produit des fleurs jaune vif. C'est une plante amphibie qui vit jusqu'à 3 mètres sous l'eau.

Il est conseillé de l'arracher deux fois par an, en juin/juillet, avant la production de graines, et en octobre/novembre. Attention à ne pas la fragmenter, car cela disperse la plante.

En Nouvelle-Aquitaine, la Jussie est principalement présente sur le territoire limousin et aquitain.



La Jussie à grandes fleurs

(Source : C. Goutieras – FDGDON Haute-Vienne)

- **Le Myriophylle du Brésil**

Le Myriophylle du Brésil (*Myriophyllum aquaticum*) apprécie les milieux stagnants ou à faible courant comme les bordures de plans d'eau ou les cours d'eau lents. La plante se développe très vite. C'est également une plante amphibie, qui peut vivre jusqu'à 3 mètres sous l'eau.

L'arrachage manuel, à partir des rives où à l'aide d'embarcations, montre de bons résultats et constitue la méthode la plus fine pour assurer l'élimination de toutes les parties de la plante. C'est également la méthode qui présente un risque moindre de propagation de boutures.



Myriophylle du Brésil

(Source : C. Goutieras – FDGDON Haute-Vienne)

• Le Grand Lagarosiphon

Le Grand Lagarosiphon (*Lagarosiphon major* (Ridl.) Moss), originaire d'Afrique du Sud, préfère les eaux stagnantes sur fond vaseux ou sableux, comme les fossés, les canaux, les mares, les bords de lacs et d'étangs.

Toutes les précautions doivent être prises pour éviter de propager l'espèce notamment dans le cas d'un cours d'eau, par exemple en posant des filets en aval du chantier d'arrachage, le but étant de ne laisser aucun morceau de Lagarosiphon sur le terrain en zone aquatique. En effet, la plante se dissémine uniquement par fragmentation des tiges.

Produisant une jolie fleur blanche, le Grand Lagarosiphon forme rapidement des herbiers monospécifiques denses qui empêchent le développement d'autres espèces.



Grand Lagarosiphon

(Source : C. Goutieras – FDGDON Haute-Vienne)

Le Grand Lagarosiphon a été observé sur le territoire limousin et notamment en Haute-Vienne.

Ces trois plantes exotiques envahissantes sont concernées par l'arrêté du 14 février 2018 **relatif à la prévention de l'introduction et de la propagation des espèces végétales exotiques envahissantes sur le territoire métropolitain**. Leur introduction sur le territoire métropolitain, dans le milieu naturel, leur détention, transport, colportage, utilisation, échange, mise en vente, vente ou achat sont interdits (source : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2018/2/14/TREL1704132A/jo/texte>)

Prochain BSV JEVI Nouvelle Aquitaine : le 3 août 2018

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Jardins, espaces végétalisés et infrastructures sont les suivantes : les collectivités de Nouvelle-Aquitaine et plus précisément les services Espaces verts, des particuliers qui font ponctuellement des signalements, la DRAAF Nouvelle-Aquitaine et le Département Santé des Forêts (DSF)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "

FICHE D'INFORMATION PHYTOSANITAIRE

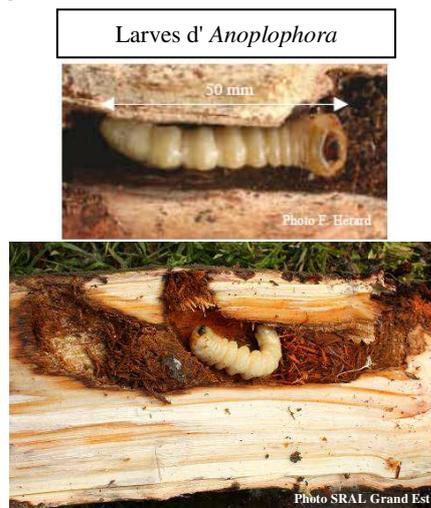
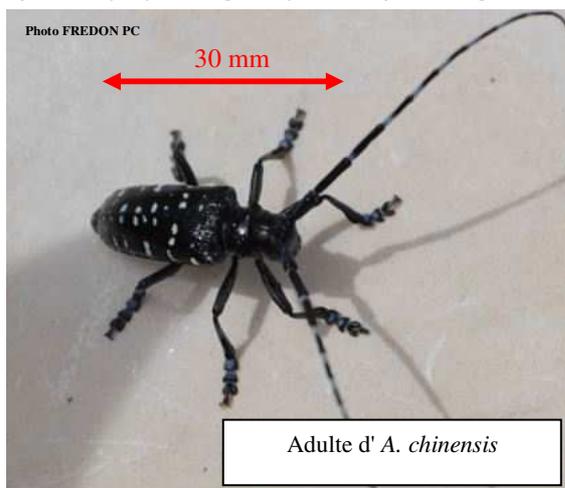
CAPRICORNE ASIATIQUE DES AGRUMES (*ANOPLOPHORA CHINENSIS*)

Le **capricorne asiatique des agrumes** (*Anoplophora chinensis*) est un coléoptère originaire d'Asie. Il a été identifié sur la commune de Royan en juillet 2018. Cet insecte représente une menace **pour plusieurs espèces de feuillus à bois tendre** tels que les érables, platanes, charmes, saules, peupliers, arbres à agrumes...

La vigilance de tous est requise. Cette fiche vous aidera à repérer sa présence. Si vous observez cet insecte ou ses dégâts, signalez-le à la DRAAF Nouvelle-Aquitaine, à la FREDON Poitou-Charentes ou à la mairie de Royan (coordonnées au verso).

Reconnaître l'insecte (*Anoplophora chinensis*)

Les adultes d' *A. chinensis* ont une silhouette caractéristique des longicornes : les antennes sont au moins aussi longues que le corps. Le **corps est entièrement noir brillant ponctué de tâches blanches ou beige clair**, de forme et nombre variables. Les **antennes présentent des tâches blanches à reflets bleutés**. La partie antérieure des élytres est fortement granuleuse, ce qui le différencie de l'autre espèce de capricorne asiatique *Anoplophora glabripennis* qui est également à nous signaler.



Localiser les adultes

Les adultes sont **visibles d'avril à octobre** (avec un pic de population entre juin et août). Ils colonisent **uniquement les arbres vivants**. Ils sont à rechercher principalement sur les rameaux où ils se nourrissent de l'écorce, voire sur le tronc à leur émergence.

En cas de découverte, n'hésitez pas à les capturer, à les enfermer dans un récipient clos (pot de confiture par exemple) et à les mettre au congélateur pour les tuer. Ils se laissent facilement tomber lorsqu'on secoue l'arbre ou tape sur les branches. Ils ne présentent **aucun risque de morsure**.



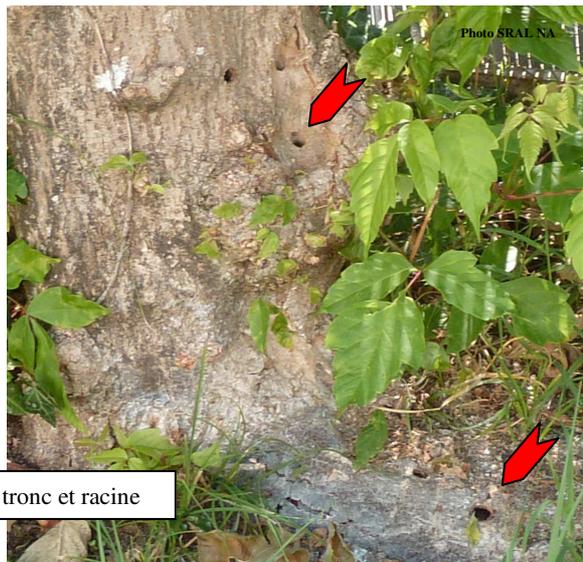
Reconnaître les symptômes

1. Trous d'émergence parfaitement ronds et d'un gros diamètre (10 à 14 mm).

Les **trous d'émergence** des adultes se trouvent principalement à la base du tronc ou sur les racines affleurantes. Ils sont très facilement observables. **Il ne faut pas hésiter à gratter le sol pour dégager les grosses racines.**



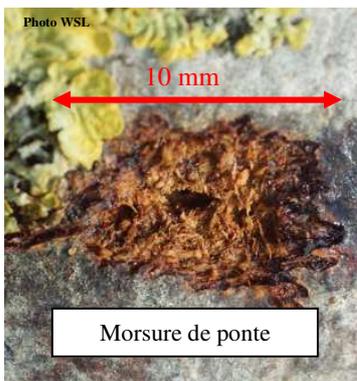
Trous d'émergence sur tronc et racine



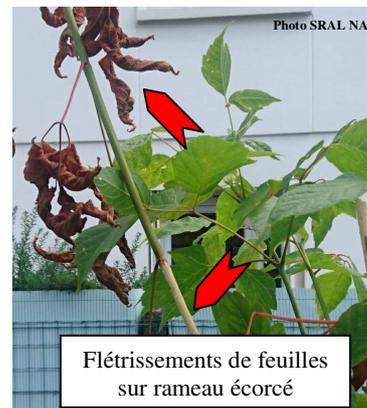
2. Morsures de ponte et de nutrition des adultes

Les dégâts occasionnés par les adultes se portent essentiellement sur **les jeunes branches de 5 à 10 mm de diamètre** à écorce tendre prenant naissance directement sur le tronc. **L'écorce est décapée.** Des **flétrissements de feuilles** peuvent s'observer lorsque l'écorce est fortement décapée.

Les morsures de ponte, souvent de **forme conique**, sont essentiellement pratiquées à la base du tronc et sur les racines affleurantes au sol. Leur observation est difficile.



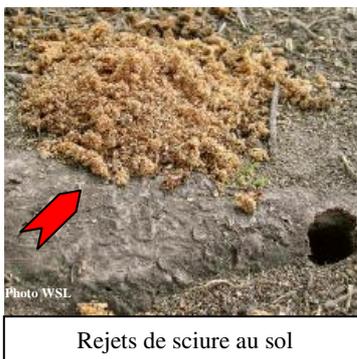
Morsure de ponte



Flétrissements de feuilles sur rameau écorcé

3. Sciure et écoulements de sève

Les jeunes larves rejettent de la **sciure hors des galeries**, ce qui facilite leur détection. Elles peuvent être repérées grâce aux coulures de sève qu'elles occasionnent, et qui attirent les frelons en période estivale.



Rejets de sciure au sol



Sciure et écoulement de sève

Nous contacter

En cas de détection ou d'observation de symptômes, contactez d'urgence un des interlocuteurs ci-dessous :

DRAAF Nouvelle-Aquitaine Unité santé du végétal Site de Limoges : 22 rue des Pénitents Blancs 87039 LIMOGES - Tél. : 05 55 12 92 50 Site Bordeaux : 51 rue Kiéser 33077 BORDEAUX- Tél. : 05 56 00 42 03 sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr	FREDON POITOU-CHARENTES 2137 Route de Chauvigny 86550 MIGNALOUX BEAUVOIR Tél. : 05 49 62 09 64 accueil@fredonpc.fr	Mairie de ROYAN 80 avenue de Pontailac 17200 ROYAN Tél. : 05 46 39 56 56
---	--	--